



Chers membres,

Pendant cinq ans, anthrosana a soutenu la chaire dotée pour la médecine complémentaire translationnelle de l'Université de Bâle à raison de CHF 60'000 par an. À partir de l'an prochain, cela ne sera plus autant possible. Pourtant, anthrosana souhaite pouvoir continuer à soutenir financièrement la chaire dotée dans le cadre de ses possibilités. C'est pourquoi nous vous encourageons à faire un don pour le maintien de cette chaire dotée dont l'importance est capitale. En effet, au vu des attaques présentes contre la médecine complémentaire, il est important que celle-ci puisse être enseignée à l'université de Bâle et que cette recherche si importante soit maintenue.



ou par versement sur le compte postal
IBAN CH03 0900 0000 4000 4545 5 avec
la remarque «Stiftungsprofessur Uni Basel»

Attaque contre la médecine complémentaire

Comme vous l'avez déjà certainement entendu dans les médias, des changements inquiétants sont en cours : le Conseil national veut rayer la médecine complémentaire de l'assurance de base pour économiser 17 centimes !

En septembre, le Conseil national a demandé à une faible majorité le retrait des médecines complémentaires de la liste des prestations de l'assurance de base et la création d'un droit d'option. La Fédération de la médecine complémentaire (Fedmedcom), et avec elle anthrosana s'y opposent car cela enfreint le principe de solidarité de l'assurance de base.

Le Conseil national a adopté une motion du politicien PLR Philippe Nantermod qui demande que toute personne assurée puisse choisir si elle le veut ou non un remboursement par sa caisse maladie des prestations médicales de médecine complémentaire. La chambre basse s'est laissée bernier par l'auteur de la motion qui a déjà lancé de nombreuses interventions contre les médecines complémentaires.

Violation du principe de solidarité

L'assurance obligatoire des soins (AOS) prend en charge depuis maintenant douze ans le coût des quatre prestations médicales de médecine complémentaire. Le Conseil fédéral propose au parlement de rejeter la motion Nantermod, un droit d'option pour certaines prestations dans l'assurance de base étant contraire à l'obligation de s'assurer.

Dans sa prise de position, le Conseil fédéral écrit : «Les prestations optionnelles ne seraient plus obligatoires ni, partant, supportées solidairement par toute la population». Et effectivement, rendre des choix possibles dans l'assurance de base enfreindrait le principe de solidarité de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal). Le fait que tous les as-

Ce que vous trouvez en annexe :

- un appel au don 2024
- la nouvelle carte de membre
- le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1er juin 2024
- un bon pour une brochure gratuite de votre choix

Nouvelle carte de membre

On nous a demandé si nous avons une carte de membre. Pour la première fois, nous pouvons vous en proposer une que vous trouverez en annexe. Grâce à celle-ci, il vous sera plus aisé de profiter de nos nombreuses réductions dans les maisons de cure et les hôtels. Consultez nos offres de réduction sur notre site web. Vous pouvez également utiliser la carte de membre pour nos manifestations, auxquelles vous pouvez participer à un prix réduit en tant que membre. Bien entendu, la carte de membre n'est valable que si la cotisation annuelle correspondante pour votre adhésion est réglée.

surés cotisent solidairement pour l'ensemble des prestations de l'assurance de base, même s'ils n'y ont pas recours eux-mêmes, garantit l'équité du traitement médical. Franziska Roth, co-présidente de la Fedmedcom et députée au Conseil des États s'exprime ainsi sur la plateforme en ligne «medin-side»: «C'est un appel pour la suppression d'une assurance de base solidaire au profit d'une médecine à deux vitesses.» Celui qui exige cela ne prend pas la Constitution au sérieux. En 2009, 67 pour cent des votants ont approuvé l'initiative «Oui à la médecine complémentaire». Aujourd'hui, j'ose prédire que le taux d'approbation serait de plus de 70 pour cent. Les médecines complémentaires ont leur place dans l'assurance de base.»

L'économie serait de 17 centimes

La motion Nantermod qui doit encore passer au vote au Conseil des États, ne permet pas de réduire l'explosion des coûts de la santé! Selon les statistiques de l'assurance-maladie obligatoire (AOS), les prestations de médecine complémentaire coûtent 18 millions de francs par année. Ce qui signifie 17

Initiative pour la protection des aliments sans organismes génétiquement modifiés

anthrosana soutient l'initiative pour la protection des aliments qui s'engage pour des aliments sans OGM. L'alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique dont anthrosana est membre s'engage fortement dans ce domaine.

Vous trouverez des feuilles de signatures pour l'initiative sous www.protection-des-aliments.ch ou www.stopogm.ch

centimes dans la prime d'assurance-maladie mensuelle de chaque assuré. Franziska Roth insiste: «Nous allons tout tenter pour que le Conseil des États rejette cette motion.» Cet engagement est à présent particulièrement important.

Nouvelle publication de l'APMA «Le monde des virus – Études pour la santé dans la vie individuelle et sociale»



Notre organisation partenaire en France, l'APMA «Association de Patients de la Médecine Anthroposophique» a publié en 2024 une nouvelle brochure: «Le monde des virus – Études pour la santé dans la vie individuelle et sociale». Cette brochure est très appréciée des patients

français. Si cette publication vous intéresse, vous pouvez la commander au moyen du bon (ci-dessous).

Une offre variée d'événements

Nous avons de nouveau organisé une offre variée d'événements pour nos membres germanophones et toutes les personnes intéressées. En complé-



Nom/Prénom

Rue

NPA, Lieu

E-mail

Date

Prière de m'envoyer cette brochure gratuite:

N° Titre

1

Prière de m'envoyer d'autres brochures avec une facture:

Nombre N° Titre

BON
pour une brochure gratuite
anthrosana.ch/francais/boutique
ou anthrosana.ch/deutsch/shop



N'oubliez pas d'indiquer votre adresse s'il vous plaît!

ment de la nouvelle brochure en allemand « Atmung – Quelle des Lebens » nous proposons des ateliers avec l'artiste de la parole Claudia Kringe-Andres ainsi qu'avec l'eurythmiste thérapeute Noëmi Böken. En collaboration avec l'association pour la promotion de la médecine anthroposophique, nous avons aussi organisé pour vous des conférences à Bâle et à Zurich. Dr Angela Kuck et dr Daniela Paepke parleront du cancer du sein et dr Stefan Obrist de la transplantation d'organes.

Les membres francophones qui comprennent l'allemand peuvent obtenir plus de renseignements sur d'autres événements sur notre site internet ou en s'adressant à notre secrétariat.

Assemblée générale à la Weleda

Notre 47^e assemblée générale a eu lieu le 1^{er} juin à la Weleda à Arlesheim. Connie Queval s'est retirée et a été remerciée après 13 ans comme membre du comité dont plusieurs années en tant que vice-présidente puis trésorière. Nous la remercions pour son engagement dans le comité. Michaela Spaar a été élue à l'unanimité par l'assemblée générale comme nouveau membre du comité. Elle est historienne culturelle, auteure et ces dernières années a été collaboratrice au secrétariat et responsable adjointe de gestion d'anthrosana. Elle avait déjà été un membre engagé dans le comité de 2015 à 2018. Nous sommes heureux de la voir à nouveau membre du comité et qu'elle puisse continuer à apporter ses connaissances approfondies et son expertise.

Après la partie statutaire et une collation très appréciée, les membres ont pu ensuite participer à une visite guidée passionnante avec Claudia Cairone, collaboratrice au secrétariat et à la Weleda sur des aspects globaux du développement durable chez Weleda. Les membres ont été ravis de cette visite et ont été très intéressés. Nous remercions chaleureusement la Weleda pour son accueil.

Changements de personnel au bureau

A partir de 2025, la nouvelle équipe du secrétariat sera formée par Claudia Cairone, Rebecca Zihlmann et Andrea Richter. Nous sommes très heureux de voir Claudia Cairone désormais co-responsable de gestion avec Andrea Richter, ancienne responsable

de gestion. Claudia Cairone est naturopathe de formation et conférencière. Elle travaille pour anthrosana depuis début 2023.



La nouvelle équipe du bureau :
Rebecca Zihlmann, Claudia Cairone et Andrea Richter

C'est aussi une grande joie d'avoir pu recruter une collaboratrice compétente et avec de l'expérience dans le domaine administratif en la personne de Rebecca Zihlmann. Elle est, de plus, familière avec le milieu de la médecine complémentaire. En peu de temps, elle s'est parfaitement habituée avec les nombreux processus de travail à la fois administratifs et organisationnels.

Michaela Spaar quittera le bureau à la fin de l'année. Elle continuera toutefois à s'occuper de nos publications très appréciées en tant que collaboratrice indépendante et nous en sommes heureux. Nous la remercions chaleureusement pour son excellent travail et son grand engagement. Elle nous manquera au bureau.

Vos dons comptent

Vous trouverez en annexe notre appel annuel aux dons. Chacun de vos dons contribue de manière importante au maintien et au développement d'une offre variée et de nos nombreuses activités.

Nous vous remercions pour votre adhésion fidèle et votre soutien précieux. Nous vous souhaitons un bel avent et d'heureuses fêtes de Noël et vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Avec nos meilleures salutations.

Andrea Richter, co-responsable de gestion

Claudia Cairone, co-responsable de gestion

René Schwarz, président

Bon pour une brochure gratuite

Vous recevez cet automne un bon qui vous permet de commander une brochure gratuite de votre choix parmi nos nombreuses publications.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce bon est valable autant pour les brochures en français que pour celles en allemand. Vous avez donc la possibilité de faire votre choix parmi un large éventail de publications. Au printemps, vous recevrez encore une nouvelle publication. Voir anthrosana.ch/francais/boutique

Procès-verbal de la 47^e assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2024

L'assemblée générale 2024 s'est déroulée à la Weleda à Arlesheim. Par un chant commun, Bettina Kistler a entraîné les membres dans une ambiance musicale. Claudia Cairone a accueilli l'assemblée au nom de la Weleda.

1. Introduction aux affaires statutaires par le président René Schwarz

René Schwarz, président, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée. Il informe que Stephan Bitterli, réviseur, ainsi que Ruth Frei et Willi Doebeli, membres d'honneur, se sont excusés. Wilhelm Meyer, qui a été pendant de longues années le premier président d'anthrosana est décédé en décembre 2023 à l'âge de 98 ans. anthrosana est très reconnaissante pour son engagement important pendant des décennies et son attachement envers l'association. R. Schwarz partage ensuite ses réflexions sur les difficultés de la situation mondiale actuelle. Il développe ensuite l'évolution de la politique de santé en Suisse et les défis de la Fédération de la médecine complémentaire dont il est membre du comité. Il souligne combien il est important d'encourager la compétence et l'autodétermination du patient. Le besoin d'information est considérable sur les thèmes de la santé, de la maladie et de l'organisation de la vie. C'est ainsi que l'objectif le plus important d'anthrosana est de transmettre des connaissances et de donner des impulsions pour que les personnes intéressées puissent développer elles-mêmes leurs compétences.

2. Procès-verbal de la 46^e assemblée générale ordinaire du 17 juin 2023 à la clinique Arlesheim

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Rapport annuel de la responsable de gestion

Andrea Richter donne un compte-rendu des multiples activités d'anthrosana pour l'exercice 2023, parle des changements de personnel, précise l'évolution du nombre de membres et jette un regard sur les défis en matière de politique de la santé. Elle s'exprime également sur la nouvelle collaboration avec la caisse maladie EGK ainsi qu'avec d'autres offres. De nouveau, anthrosana a soutenu financièrement diverses organisations dans le cadre de ses possibilités actuelles. A. Richter remercie le comité pour son activité bénévole si précieuse ainsi que ses collègues du secrétariat pour leur excellent travail.

A. Richter donne la parole à Felix Schirmer, conseiller médical d'anthrosana et président de l'association PRIAM-BS (Chaire pour la médecine intégrative et la médecine anthroposophique à l'université de Bâle). Il s'exprime à propos de la chaire dotée pour la médecine complémentaire translationnelle de l'université de Bâle. Le professeur Carsten Gründemann fait un excellent travail qui est très apprécié. F. Schirmer remercie anthrosana pour son soutien financier au cours des cinq dernières années. Maintenant il s'agit d'assurer le financement de la chaire dotée pour les cinq prochaines années.

4. Comptes annuels 2023

Le président René Schwarz commente les chiffres de l'année 2023. Les comptes annuels se soldent par une perte de CHF 4'850.56. En raison de l'augmentation des cotisations, les contributions des membres sont nettement en hausse, passant à CHF 201'000 contre les CHF 147'000 de l'année précédente. Les dons sont de CHF 83'000. L'indemnité pour les frais administratifs de la KPT s'élève à CHF 15'000. Elle sera entièrement supprimée à partir de l'année prochaine. CHF 60'000 ont à nouveau été versés à la chaire dotée pour la médecine complémentaire translationnelle. En raison d'investissements nécessaires dans la partie informatique, les charges d'exploitation ont été plus élevées que prévu. R. Schwarz remercie C. Cairone et A. Richter pour la comptabilité.

5. Rapport de l'organe de contrôle et décharge au comité

Barbara Reimann, réviseuse aux comptes expose le rapport de l'organe de contrôle. Elle-même et Stephan Bitterli, réviseur, ont vérifié les comptes annuels et les ont trouvés en ordre. Les membres approuvent les comptes annuels. Décharge est donnée au comité. R. Schwarz exprime ses remerciements pour la confiance donnée.

6. Budget 2024

R. Schwarz explique le budget 2024. Comme un budget équilibré n'est plus possible, il prévoit une perte de CHF 6'200. Les membres approuvent le budget.

7. Départ de Connie Queval, membre du comité

Elke Dominik prend congé de Connie Queval, elle rend hommage à son engagement pour anthrosana et la remercie pour ses 13 années de présence au comité. C. Queval a été pendant plusieurs années vice-présidente, puis trésorière.

8. Election de Michaela Spaar, nouveau membre du comité

Michaela Spaar est élue à l'unanimité au comité.

9. Date de la prochaine assemblée générale ordinaire

La prochaine assemblée est prévue le 14 juin 2025. Le lieu en sera communiqué ultérieurement.

10. Divers

René Schwarz clôt l'assemblée en remerciant les membres.

Les membres ont pu ensuite participer à une visite guidée avec C. Cairone sur des aspects globaux du développement durable chez Weleda.

Novembre 2024



Andrea Richter, responsable de gestion



René Schwarz, président